



SECTION



CANTAL

Adresse du site web de la section du Cantal : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/015/>

Boîte mél de la section : fo.ddfip15@dgfip.finances.gouv.fr

Comité Technique Local du 11/ 10/2018

REPRESENTANTS DE L'ADMINISTRATION :

M. MORICEAU
M. JOUVE
M. RAYMON
M. PAILLET
Mme GIGUET

Secrétaire : Mme BONNET

REPRESENTANTS DU PERSONNEL :

M. MOISSINAC (FO)
M. DEJOU (FO)
Mme BOURGADE (FO)
M. HINDERSCHID (CGT)
M. BRUN (CGT)
M. TEUILLIERAS (CGT)
M. VEYLET (CGT)
M. LAROUSSINIE (Solidaires)
M. SERRE (Solidaires)

En préambule, M. Moriceau rappelle quelques informations qu'il nous a communiqué fin septembre lors de l'audience, à l'initiative de FO, qu'il a accordé à l'ensemble des syndicats. Ainsi 7 directeurs départementaux doivent proposer une boîte à outil à décliner dans les différentes directions départementales. Chaque DDFIP devra s'en inspirer afin de proposer un « plan de restructuration » pluriannuel à compter de 2020. Concernant les 2 130 suppressions d'emplois pour 2019, il n'en connaît toujours pas la répartition départementale. Nous estimons malheureusement que pour le département du Cantal ce chiffre se situera entre 7 et 15 emplois d'autant plus que M. Moriceau craint que le « re basage » du Tagerfip ne nous soit défavorable.

1) Approbation des procès-verbaux des 12 et 21 juin 2018 :

Après une légère modification demandée sur le PV du 12/06 par la CGT, les deux procès-verbaux sont approuvés à l'unanimité.

2) Modification des horaires d'ouverture au public du CDFIP de Saint-Flour :

A la demande du SIP de Saint-Flour, dans un contexte de réduction des effectifs, une modification des horaires d'ouverture visant à fermer les services au public le lundi est proposée au vote des membres du CTL.

Cette proposition a fait l'objet d'une consultation auprès de l'ensemble des collègues concernés. Consultation qui a reçu un avis quasi unanime (un vote contre) .

Nous nous opposons à toutes fermetures venant dénaturer le terme même de « service public ». Cette solution, qui ne peut en être une, masque la réalité des conditions de travail dégradées du fait d'une baisse constante des effectifs, Pour cela, et en tenant compte de la volonté de nos collègues, nous nous sommes abstenus sur cette modification.

Solidaires s'est rangé à notre vote. La CGT a voté contre.

Désormais le centre des finances publiques de Saint-Flour sera donc ouvert du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

L'accueil téléphonique est maintenu le lundi.

3) Bilan de la campagne IR 2018 :

Au 05/06/18 il a été observé une légère augmentation de l'accueil global (+2,63%) par rapport à la campagne 2017 (21 576 personnes accueillies en 2018 contre 21 024). L'accueil téléphonique était en légère baisse dans la DDFIP (12 747 personnes contre 12 951). Par contre le SIP d'Aurillac a connu une forte augmentation (12 500 usagers accueillis physiquement ou au téléphone en 2018 contre 10 300 en 2017).

Bien entendu une des raisons de cette augmentation résulte du fort questionnement sur le PAS.

Le décompte des mails n'a pas été effectué alors qu'il constitue une charge de travail importante.

4) La réorganisation du CSP des particuliers :

La DGFIP a décidé de renforcer la présence des services sur le contrôle des particuliers en poursuivant le contrôle sur pièce (CSP) de régularisation, en spécialisant celui d'initiative et en procédant à des CSP obligatoires.

Le premier, contrôle de premier niveau, est maintenu dans la sphère de compétence des SIP.

Le CSP obligatoire, de la compétence du PCRCP, découle des envois réguliers par la Mission Requêtes et Valorisation par le pôle de programmation interrégional de la DIRCOFI de requêtes nominatives devant donner lieu à CSP.

Enfin, le pilotage du CSP d'initiative va changer. Cette tâche jusqu'à présent de la compétence des SIP va être confiée au PCRCP.

Sans nous donner d'informations précises quant au volet « emploi », M. le Directeur nous a assuré que cette tâche n'engendrerait pas de mouvement géographique pour les collègues concernés.

Cette réforme est considérée par notre direction comme mineure.

5) Affichage d'indicateurs de qualité de service dans les SIP :

Par son projet sur la transparence sur la qualité et l'efficacité des services publics le gouvernement souhaite mettre en place un affichage local et sur internet pour toutes les administrations disposant d'un réseau en relation avec le public.

Au 01/01/2019 seuls les SIP d'Aurillac et de Saint-Flour seront concernés et en 2020 celui de Mauriac.

Sept indicateurs seront affichés dont 4 dès 2018 :

- le taux de réclamations (IR-TH-CAP) traitées dans le délai d'un mois (actuellement taux de 97,94 % dans notre département) ;
- le taux d'usagers satisfaits de nos services en ligne ;
- le taux de satisfaction globale de l'utilisateur ;
- le taux d'usagers satisfaits à l'issue de leur rendez-vous (actuellement une réponse soit 100 % de satisfait).

Deux autres indicateurs seront ajoutés en 2019 :

- le taux de courriels envoyés via la messagerie sécurisée ayant obtenus une réponse dans un délai d'une semaine ;
- le taux d'usagers ayant trouvé claire la réponse à leur question (au guichet, téléphone, internet) ;

Enfin, un dernier indicateur sera déployé en 2020, le taux d'usagers satisfaits à la suite d'un échange avec un conseil téléphonique.

On ne peut que s'interroger sur l'utilité de cet affichage. N'y a-t-il pas une volonté de montrer une administration vertueuse et de qualité cachant la dégradation de nos conditions de travail.

6) Prévention du terrorisme :

Après 13 attentats perpétrés en 3 ans en France et deux ans après la nomination d'un correspondant « prévention de la radicalisation » dans tous les départements, la DGFIP se décide d'établir un guide de bonnes pratiques sur la vigilance attentat.

Le guide dénommé « Vigilance attentat : les bons réflexes » sera présenté à l'ensemble des agents via les chefs de services.

Une analyse des bâtiments va être effectuée sur les sites les plus importants par la déléguée départementale sécurité, le responsable du service budget logistique et l'assistante prévention.

Chaque bâtiment sera doté d'un signal d'alerte spécifique « risque attentat ».



7) Questions diverses :

➤ En mai 2019, deux inspecteurs stagiaires seront affectés dans le Cantal, l'un en gestion fiscale sur la RAN d'Aurillac (à priori SIP Aurillac) et l'autre sur le bloc foncier (à priori au SPFE). Ces arrivées ne doivent pas pour autant être considérées comme des nouvelles implantations.

➤ Au 01/09/2019, la DGFIP perdra l'activité chargé de clientèle CDC.
Encore une suppression de mission pour nos services !

➤ Un poste spécifique de B est proposé à la Trésorerie de St Martin Valmeroux, poste à pourvoir au 1/03/2019.

Adhérer au syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques

	SECTION  CANTAL	BULLETIN D'ADHESION
(À renvoyer à Sabine BOURGADE, Paierie Départementale ou à JP MOISSINAC, DDFiP)		
NOM :		
PRENOM :		
GRADE :		
AFFECTATION :		
Déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP		
Fait à	, le	signature